

Des voix: Bravo!

M. Horner: Madame l'Orateur, je ne veux pas essayer de déterminer si le ministre de l'Agriculture a, oui ou non, le pouvoir d'imposer ses idées au cabinet, puisqu'à mon avis, c'est bien évident pour l'instant, mais il exerce une certaine influence sur le cabinet au sujet des travaux de la Chambre. Un ancien ministre de l'Agriculture et ancien député de Medicine Hat pensait qu'il serait leader à la Chambre quand il s'est joint au parti libéral et qu'il aurait beaucoup de pouvoir au sein du cabinet. Le ministre actuel ne pense même pas avoir de pouvoir au sein du cabinet en ce qui concerne les travaux de la Chambre.

Le ministre a parlé des opinions du député de Qu'Appelle-Moose Mountain à propos du bill. J'ai en main le compte rendu des délibérations du comité et le député de Qu'Appelle-Moose Mountain y avait indiqué que le bill était valable, mais qu'il avait certaines réserves au sujet de deux principes, l'indexation et le renchérissement. Ce n'est pas une citation exacte, mais si quelqu'un m'interroge sérieusement à ce sujet, je pourrais retrouver les paroles du député dans le compte rendu très rapidement.

Je partage ses préoccupations au sujet de ces deux principes. Je n'essayerai pas de rappeler aux députés de l'autre côté ce qu'on a dit à propos du bill à la Chambre puisque ce serait presque impossible étant donné l'étroitesse d'esprit de ces chiens savants d'en face.

M. Baker (Grenville-Carleton): On ne peut pas les appeler des savants tout court.

M. Horner: C'est bien vrai.

Une voix: Vous parlez comme un homme de l'Ouest.

M. Horner: Sans compter le renchérissement et l'indexation, le bill vise principalement deux autres questions qui m'inquiètent. Il modifie l'ancien bill sur la stabilisation présenté par le parti conservateur vers la fin des années 50, en 1959 je crois. Il y apporte des modifications et porte de 80 à 90 p. 100 la moyenne obligatoire et cette moyenne est désormais répartie sur cinq ans au lieu de dix. Le prix de soutien peut et devrait excéder 90 p. cent.

Le député de Medicine Hat (M. Hargrave) a soulevé la question de la laine et je voudrais en parler pendant une ou deux minutes. Le Conseil canadien du mouton a présenté un mémoire au comité de l'agriculture où il suggère que la laine soit considérée comme produit obligatoire. On peut soutenir que le mouton entre dans la catégorie des produits obligatoires prévue dans le bill. Il y a quelques années encore, l'élevage du mouton était subventionné par le versement d'un prix de soutien à la laine. Il y a quelques années, l'ancien ministre de l'Agriculture déclarait que le gouvernement fédéral faisait fausse route en soutenant le prix de la laine parce que la laine était devenue un produit désuet et ne serait bientôt plus utilisée. D'après lui, les synthétiques allaient la remplacer dans l'industrie du vêtement et nulle part au monde on ne se servirait de la laine. Telles étaient les raisons invoquées par l'ancien ministre de l'Agriculture pour cesser d'aider l'élevage du mouton en subventionnant la laine.

Les temps ont changé et les synthétiques sont des produits assez coûteux. A mon avis, ils ne font pas les meilleurs tissus d'habillement et on revient de plus en plus à l'usage de la laine. L'industrie mondiale la considère désormais comme un produit très durable. Ceux qui s'intéressent de près à l'élevage du mouton croient que la meilleure façon d'aider cette industrie est de subventionner le prix de la laine. La laine produite au Canada est sujette

Stabilisation des prix agricoles—Loi

aux variations de prix résultant du jeu de l'offre et de la demande, dont l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont les principaux fournisseurs. S'il y a surproduction de laine dans ces deux pays, nos prix tombent radicalement.

Le Canada est un très petit producteur de laine par rapport au volume mondial. Nous sommes loin de pouvoir répondre à nos propres besoins. Voilà pourquoi j'estime qu'il faudrait soutenir le prix de la laine. Le Conseil canadien du mouton croit que l'industrie devrait être encouragée par l'adoption d'un prix de soutien à la laine et je suis très déçu que le ministre de l'Agriculture n'ait pas jugé bon de l'annoncer aujourd'hui. Loin d'abandonner la lutte, j'entends la poursuivre, avec l'aide du Conseil de commercialisation du mouton et des autres députés, en vue d'exercer des pressions tendant à rétablir le programme de stabilisation des prix de la laine dans l'intérêt de l'industrie du mouton et des Canadiens en général.

Outre les dispositions de renchérissement et d'indexation le bill a un autre défaut, celui de conférer au ministre trop de pouvoirs. La loi sur la stabilisation des prix agricoles, chapitre A-9 des Statuts révisés du Canada, renferme 10 articles traitant des pouvoirs de l'Office. L'article 10 contient sept alinéas de a) à g) dans lesquels ces pouvoirs sont énoncés. L'Office a le pouvoir de verser des paiements d'appoint, d'acheter et de vendre et de faire presque n'importe quelle transaction sauf de s'occuper de la gestion de l'offre. Le bill C-50 stipule très nettement que le ministre doit détenir tous les autres pouvoirs qu'il veut.

On s'est efforcé d'appliquer la gestion de l'offre au Canada mais je ne suis pas spécialement enchanté des résultats obtenus par l'Office canadien de commercialisation des œufs et l'industrie des poulets à griller. La gestion de l'offre permettrait sans aucun doute à quiconque d'établir un partage équitable, mais ce qu'il importe de connaître c'est la grosseur du gâteau? Parce que nous avons la possibilité de produire des denrées alimentaires au Canada, nous devrions avoir l'esprit assez large, me semble-t-il, pour songer aux nombreux peuples affamés à travers le monde qui ont besoin des denrées alimentaires que le Canada peut produire.

● (1210)

Nous devrions encourager d'une manière ou d'une autre la production par de bons programmes agricoles et essayer de lutter contre la misère, la famine et la faim dans d'autres pays du monde qui sont peut-être moins favorisés que le Canada. Dans le bill C-50, le ministère de l'Agriculture adopte un programme orienté surtout vers l'intérieur, un programme fondé sur le principe suivant: nourrissez-vous à un prix élevé. C'est en réalité ce que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) dit aux agriculteurs canadiens.

Je suis contre les prix élevés, mais je m'oppose également à une production peu rentable. Dernièrement, l'importation d'œufs en provenance des États-Unis a été interdite. Très peu de gens savent que si l'on établit la moyenne pour une longue période, le Canada exporte en réalité trois fois plus d'œufs vers les États-Unis qu'il n'en importe de ce pays. En interdisant l'importation d'œufs, nous excluons non seulement toute possibilité d'en exporter trois fois plus, mais nous réduisons aussi notre capacité de produire suffisamment pour notre propre consommation. C'est là, d'après moi, un exemple de politique orientée vers l'intérieur.